





LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

Bulletin d'informations communales





04 71 08 30 55



Chez Intermarché, il fait Bio tous les jours!

Nous vous proposons une gamme Bio qui allie saveur et qualité autour des différents univers gourmands : épicerie, produits laitiers, boissons, etc.

Rayon boucherie traditionnelle























Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

l est de coutume de dire qu'après la pluie vient le beau temps. Après un printemps catastrophique, des trombes d'eau quasi ininterrompues et des chutes de neige dignes d'un mois de janvier, on peut se demander si un tel proverbe pourra s'appliquer à cette année 2018. On ne sait plus à quel Saint se vouer, puisque même les vénérables Médard et Barnabé, Servais, Pancrace et Mamert, semblent y perdre leur latin et ne font plus ni la pluie ni le beau temps. L'ensemble de l'Hexagone n'est pas épargné il est vrai par ces aléas climatiques et de nombreuses communes sont à leur tour très durement frappées par des catastrophes naturelles du type de celle qui s'était abattue sur notre secteur un certain 13 juin. Ce constat m'amène à faire un bilan rapide des travaux auxquels a donné lieu cet épisode douloureux qui restera certainement dans nos mémoires pendant longtemps. Si les décisions furent longues à venir, retardant d'autant la réalisation de certains chantiers, les aides obtenues par les communes sinistrées furent à la hauteur de l'événement puisque l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'Association des Maires de France ont accepté de prendre en charge le coût des réparations à hauteur de 93% sur un montant éligible de 383.000 € HT. Grâce à cet élan de solidarité remarquable qu'on ne peut que saluer, nous avons pu refaire les voiries d'Avouac, du Fraysse, de Granegoules et de Chabriac, sans oublier la rue Farget. Fort logiquement, nous avons pris la décision de commander des travaux supplémentaires dans certains secteurs pour réhabiliter l'intégralité d'un tronçon, dépense certes imprévue mais logique en matière de gestion raisonnée des voiries. Au niveau des chemins dévastés, la plupart ont à ce jour été remis en état, et si quelques-uns doivent encore être réhabilités, on peut quand même considérer que nous sommes sur le point de refermer ce chapitre du grand livre de notre histoire contemporaine.

Cette dernière est heureusement jalonnée par des événements plus heureux, comme les anniversaires de quelques-unes de nos associations que nous venons de fêter et auxquels j'avais fait référence dans mon précédent Edito. Que ce soit les 10 ans de la Transcévenole, les 20 ans du rallye de la Haute Vallée de la Loire, les 30 ans du Festival, les 40 ans du Club de Hand-Ball, ou les 70 ans

de la Boule de l'Air, ces anniversaires sont autant d'occasions de mettre en lumière le dynamisme associatif qui fait la fierté de notre commune et d'apprécier la grande variété des activités qui y sont proposées. Cette richesse, nous la devons bien évidemment au travail et à l'engagement des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre leur passion et la faire partager. Leur action contribue à animer notre cité, mais elle permet aussi de rassembler en favorisant les échanges et la convivialité, de transmettre des valeurs et d'éduguer. Au cours du semestre qui vient de s'écouler, nous avons aussi eu l'occasion de présenter au public une des plus anciennes cloches de France découverte dans un coin de notre abbatiale, mais aussi de commémorer un autre événement : les 500 ans de notre orgue abbatial. C'est en effet en 1518 que Frère Lancelot Pascal fit construire ce magnifique instrument qui est aujourd'hui l'un des plus anciens au monde, et l'une de nos richesses encore méconnues. Ce sont tous ces « Trésors du Monastier », et tous les autres, que l'on peut désormais découvrir dans le nouvel espace muséal qui vient d'ouvrir dans les bâtiments conventuels.

C'est pour les faire connaître et attirer davantage de visiteurs que nous avons engagé une campagne de communication : refonte du site internet et mise en place d'une page Facebook ; réédition de la plaquette de présentation de la commune ; pose de panneaux aux entrées pour inviter les visiteurs à faire une halte ; début du tournage pendant une année d'un film promotionnel présentant la commune. C'est aussi pour raconter notre histoire que nous avons choisi de mettre à l'honneur les noms de celles et ceux qui l'avaient écrite, en profitant de l'opération obligatoire de numérotation et de dénomination des rues : en sachant d'où l'on vient, on comprend mieux où l'on va.

Dans un tout autre registre, au niveau des travaux, nous avons terminé la première opération de curage de la lagune de Saint Victor, ceci grâce au soutien d'agriculteurs qui ont contribué à la mise en place d'un plan d'épandage. Nous avons aussi refait la canalisation d'eau allant de la rue Langlade à la route du Puy, une canalisation qui avait cédé à plusieurs reprises l'été dernier, conséquence des aménagements réalisés dans la rue centrale. Nous avons aménagé un jardin à côté de l'école maternelle. Nous

avons enfin terminé le raccordement de la nouvelle zone d'activité située route de Coubon. La deuxième partie de l'année sera quant à elle marquée par le début du chantier de réhabilitation de la place du Couvent, après une campagne de fouilles infructueuse menée par l'INRAP qui n'a pas permis d'apporter les réponses aux nombreuses questions qui restent posées sur une partie du passé de l'abbaye bénédictine. Ce projet d'envergure redonnera à ce lieu emblématique la place qu'il mérite au cœur de notre cité et permettra aussi de résoudre les nombreux problèmes de gestion des eaux pluviales rencontrés dans ce secteur. Cet aménagement qui ne faisait pas partie de notre programme d'investissement pluriannuel a été engagé pour profiter d'un contexte général favorable et de soutiens financiers très importants. Son financement, tout comme celui de travaux supplémentaires structurants, comme l'Esplanade Stevenson ou l'aménagement de parkings, nécessitera un recours à l'emprunt qui s'inscrira dans le cadre d'une politique de gestion raisonnée et planifiée de la dette sur le moyen terme. Un tel fonctionnement s'impose en effet pour pouvoir réaliser des investissements très coûteux mais indispensables qui vont s'inscrire dans le temps, comme la rue centrale où les derniers aménagements remontaient à la fin des années 1960. Fort logiquement, cette période de grands travaux sera suivie d'une période d'accalmie qui permettra de reconstituer des réserves. Avant la fin de l'année, d'autres chantiers seront engagés, comme la première phase du projet de réhabilitation du village du Mont, la nouvelle zone artisanale située route du Puy, ou encore les reprises en enrobé de la rue Saint Jean et de voiries autour de Crouziols. C'est du reste dans ce même secteur, qui est actuellement l'une des seules zones blanches de notre commune, qu'une antenne-relais pour la téléphonie mobile devrait être installée, après près de trois années de négociations. Si son emplacement n'a pas encore été validé, elle devrait permettre aux habitants du village et des hameaux environnants d'avoir enfin une couverture adaptée. Tout vient à point à qui sait attendre parait-il.

Unis par des valeurs communes et avec une vision claire de ce que l'avenir pourra être, nous continuons à construire, Ensemble vers l'Avenir, le Monastier et la Communauté de Communes de demain.

Magazine municipal du Monastier/Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01

Conception - Edition - Régie publicitaire : ﷺ

Conception - Régie publicitaire :

BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr Impression : ICS - Yssingeaux

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.







Quelques horaires et infos pratiques

• MÉDECINS

Dr Karen BERTRAND-VARRINARD

Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 03 27 61

Dr Alexandra CHAPUIS-RIVET

67 Rue St Jean Tél : 04 71 03 86 68

Dr Corinne ROMEUF-MICHALON

Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 08 35 21

• CHIRURGIEN-DENTISTE Dr Laure BOUSSOULADE

Pôle Laurent Eynac Tél: 04 71 05 22 70

Dr Joël EXBRAYAT

20 Place François d'Estaing Tél : 04 71 03 82 12

• INFIRMIÈRES Cabinet d'Infirmières

Pôle Laurent Eynac Tél: 04 71 08 37 53

• CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

52, rue Saint-Pierre Tél : 04 71 03 83 44

• OSTÉOPATHE Nelly MORAND

Pôle Laurent Eynac Tél: 04 71 03 63 12

• CABINET D'ACUPUNCTURE Fabrice PRADIER

Pôle Laurent Eynac Tél : 06 87 75 48 68

• DIÉTÉTICIEN -NUTRITIONISTE Damien CLAUDET

Pôle Laurent Eynac Tél: 07 81 35 58 07

• PSYCHOLOGUE Clémence FARGEON

Pôle Laurent Eynac Tél : 06 81 88 57 12

• SERVICE SOCIAL

Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 03 80 32

• CENTRE DE LOISIRS

Pôle Laurent Eynac Tél: 04 71 03 52 34

• RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Pôle Laurent Eynac Tél : 06 88 47 00 41

VÉTÉRINAIRES

Route de Chadron Tél : 04 71 03 83 94

Mairie - Pôle Laurent Eynac 30 rue Saint Pierre - 04 71 03 80 01

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi Mercredi Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 9h à 12h fermé l'après-midi
- Vendredi de 9h à 12h fermé l'après-midi
- Samedi de 9h à 12h

Trésor public- Pôle Laurent Eynac 30 rue Saint Pierre - 04 71 03 81 60

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Espace culturel Européen et Office de tourisme intercommunal - Place du Vallat - 04 71 08 37 76

Site de l'office de tourisme : www.mezencloiresauvage.com

• De mai à octobre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

DECHETTERIE ROUTE DE LAUSSONNE

Horaires d'ouverture :

Période hivernale : du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI		
MARDI		14h – 18h
MERCREDI		14h – 18h
JEUDI		14h – 18h
VENDREDI		14h – 18h
SAMEDI	9h – 12h	14h – 18h

• Période estivale : du 1er avril au 31 octobre

LUNDI		
MARDI	9h – 12h	14h – 18h
MERCREDI	9h – 12h	14h – 18h
JEUDI	9h – 12h	14h – 18h
VENDREDI	9h – 12h	14h – 18h
SAMEDI	9h – 12h	14h – 18h

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 13 au 29 septembre 2018, une enquête publique se déroulera en mairie, concernant les affaires suivantes :

- Malaval : Régularisation de l'emprise du Chemin de Stevenson : déclassement du chemin rural inutilisé.
- Lachamp-Le Mont : Extension de la Carrière CCV : déclassement du chemin rural existant.
- Crouziols : déclassement de plusieurs parties de chemin rural pour vente à des particuliers.
- 19 place du Vallat : déclassement d'une partie du domaine public pour vente à un particulier. Consultations et renseignements en mairie du Monastier à partir du 13 septembre 2018.







Adressage et numérotation



Comme pour un grand nombre de villes et villages français, la démarche d'adressage a été mise en place sur notre Commune, procédure obligatoire pour pouvoir bénéficier du déploiement de la fibre optique prévu pour

la fin de l'année mais aussi très utile pour les services d'urgence médicale, les services publics et postaux, les livreurs à domicile de plus en plus nombreux, sans oublier les simples visites de courtoisie. Les temps ont changé... Autrefois, le facteur ou les secours connaissaient suffisamment la population pour ne pas être gênés dans leur travail. Aujourd'hui, des maisons se sont construites, on commande par internet et les services de secours n'ont pas les repères familiaux ou amicaux d'antan. Médecins, SAMU ou pompiers n'ont pas toujours la vie belle quand il s'agit de trouver le lieu où ils sont attendus. De précieuses minutes peuvent être perdues et avoir des conséquences tragiques.

Il a donc fallu créer des adresses normées c'est-à-dire dénommer, pour chaque habitation, une voie délimitée (avenue, rue, route, chemin, impasse, place, allée...) ainsi que l'attribution d'un numéro. Chacune de ces adresses est rattachée à la parcelle cadastrale correspondante, à son propriétaire et à l'occupant. L'ensemble de ces données est regroupé dans un fichier qui sera transmis à tous les services compétents (Poste, Cadastre, Impôts...) avant d'être enregistré sur une base de données nationale.

Dans les villages, jusqu'alors, officiellement, aucun nom de chemin n'existait ni aucune numérotation : tout était à créer puisque, au même titre que les habitants du bourg, ceux des hameaux devaient pouvoir, eux aussi, bénéficier de l'arrivée du Haut Débit et de l'intervention rapide des secours. Avec la participation d'habitants ou encore en visualisant le plan cadastral, des noms tels que « fontaine », « bachat », « assemblée », « béate », « four à pain »... vont revivre.

En revanche, pour le bourg du Monastier, des voies nommées avec des habitations numérotées parfois, existaient déjà mais un complément et quelques corrections s'avéraient nécessaires. Il y avait lieu, par exemple, de supprimer les doublons non autorisés par les textes (Rue du Vallat – Place du Vallat ; Lotissement La Moutette – Montée de La Moutette...). Et puis, il paraissait opportun de rétablir les bons noms aux bons endroits dans le centre historique du Monastier en y faisant figurer les noms de personnages célèbres liés au passé de l'Abbatiale et du Château.

Les panneaux indicateurs, les noms de voies, les numéros seront fournis par la Mairie. Les propriétaires seront avisés par courrier personnalisé et pourront alors entamer les démarches de changement d'adresse nécessaire auprès des services avec qui ils sont en lien.

Installation de bornes de propreté canine dans le bourg

5 bornes d'hygiène canine ont été installées par les services techniques :

- Place François d'Estaing
- Place du Couvent
- Place du Vallat
- Esplanade Stevenson
- Parking du Pôle Laurent Eynac

Ainsi, chaque propriétaire de chien doit se servir gratuitement en prenant un sachet pour ramasser les déjections de son chien et les jeter dans la poubelle prévue à cet effet.

Nous comptons donc sur chaque propriétaire de chien pour faire en sorte que notre commune reste propre et agréable à vivre pour tous.







Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document qui vise à garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente sur les 22 communes de la communauté de communes. Il a pour objectif de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner par zones (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...). C'est un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auguel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Il détermine donc les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes du territoire: secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc.

Son contenu est défini par le code de l'urbanisme. Il comprend obligatoirement :

- Un rapport de présentation : c'est un diagnostic complet du territoire : logement, économie, agriculture, environnement, patrimoine... Il permet d'identifier les enjeux et les besoins.
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : c'est le document le plus important du PLUI. A partir des conclusions du rapport de présentation, le PADD doit répondre aux besoins identifiés et définir les grandes orientations pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire.
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : ces orientations sont un zoom sur un quartier ou une thématique (habitat, transport). Elles schématisent le projet de la collectivité.
- Un règlement : il doit répondre au PADD et le mettre en œuvre. Il définit un plan avec différentes zones : U (urbaine), Au (A urbaniser), A (agricole), N (naturelle).

- Il fixe aussi les règles applicables pour chaque zone : activités et constructions autorisées, apparence architecturale, hauteur, implantation, accès et stationnement, densité, réseaux...
- **Des annexes :** elles contiennent des éléments d'information liés à l'urbanisme : réseaux, plan d'exposition au bruit, plan des risques naturels et technologiques, servitudes d'utilité publique...

Le PLUI se construit en plusieurs étapes (voir schéma bas de page).

Comment participer?

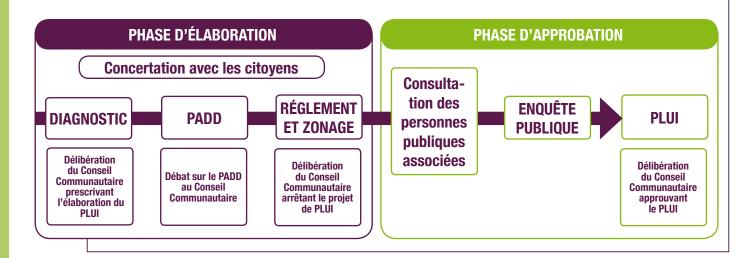
La concertation avec les habitants aura lieu tout au long du processus d'élaboration du PLUI.

1 • Des informations sont disponibles :

- sur la page PLUI du site internet de la Communauté de Communes : https://www.mezencloiremeygal.fr/ urbanisme/
- dans chaque mairie ou au siège de la Communauté de Communes, un dossier de concertation est mis à jour tout au long de la procédure avec les pièces qui formalisent la procédure,
- dans des articles parus dans la presse locale, le bulletin intercommunal, les bulletins communaux.

2 • Il est possible de participer à sa mise en place :

- en notant vos observations et vos propositions sur un registre de concertation mis à disposition du public à la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal et dans chaque mairie des communes membres, aux heures et jours habituels d'ouverture,
- en envoyant vos remarques par courrier au Président de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal à l'adresse suivante : 10 place Saint Robert – 43260 Saint Julien Chapteuil
- en assistant à des réunions ou ateliers publics sur le territoire communautaire.









S.P.A.N.C

En 2012, la commune du Monastier a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif en application de la loi. Les élus avaient alors souhaité conserver cette mission en régie afin d'en maîtriser le coût et de conserver une souplesse de gestion, mais aussi pour permettre une meilleure prise en compte des réalités du terrain. C'est dans ce but qu'un règlement avait été mis en place afin de définir un cadre et qu'un Agent Municipal avait été formé pour effectuer les contrôles des installations, avec pour principal objectif d'aider les particuliers à se mettre aux normes dans des délais raisonnables. C'est pour mieux conseiller et aider les habitants de la commune disposant d'installations autonomes qu'un partenariat avec l'ISVT de Vals avait été mis en place en 2013. Après plusieurs expériences très positives, cette collaboration a été reconduite en 2018.

Encadrés par une équipe pédagogique et par les élus chargés du dossier, les étudiants de BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU) ayant choisi de se spécialiser dans le domaine de l'assainissement ont pu étudier les installations de particuliers résidant dans le village du Crouzet de Meyzoux qui avaient accepté de participer à



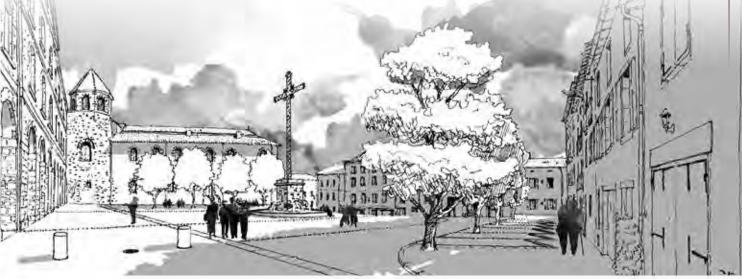
cette opération. Ils ont proposé, après plusieurs visites sur le terrain, des solutions concrètes envisageables qu'ils ont ensuite présentées lors d'une conférence au cours de laquelle ils ont expliqué les méthodes et les techniques employées, les raisons de leur choix et les propositions techniques les plus adaptées à chaque situation.

De l'avis général, ce partenariat a permis d'atteindre les objectifs fixés, tant d'un point de vue pédagogique que d'un point de vue technique. Il sera reconduit à la rentrée prochaine.

Aménagement de la Place du Couvent

L'aménagement de la place du Couvent débutera à l'automne.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des projets d'aménagement et de revitalisation du centre bourg (travaux d'aménagement de la rue centrale, Pôle Laurent Eynac), il concerne la réfection d'un espace public emblématique de la commune : la place du Couvent, véritable cœur historique et poumon de la commune.



Le projet est de donner à cette place un vrai statut d'espace public, dynamique et animé, et de devenir un lieu d'échanges et un espace piétonnier pour les habitants et les visiteurs. Les marchés forains y seront maintenus. Ce sera aussi l'occasion de refaire entièrement les réseaux d'eau et d'assainissement et d'enfouir les câbles d'électricité et de téléphone. Un nouveau plan d'éclairage public sera aussi réalisé afin de mettre en valeur les monuments historiques entourant la place.





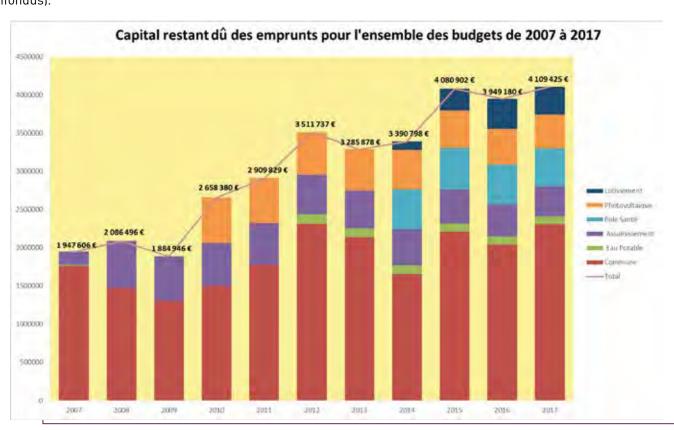
Les Finances

La collectivité du Monastier-sur-Gazeille maîtrise son cycle de fonctionnement concernant l'ensemble de ses budgets. Elle parvient à dégager un résultat comptable bénéficiaire avec un excédent brut de fonctionnement. Les capacités d'autofinancement bénéficiaires permettent d'assurer le remboursement des emprunts et de disposer d'un autofinancement pour la réalisation de ses investissements. Ci-dessous l'évolution du budget consolidé et de la capacité d'autofinancement de 2007 à 2017.

Annee	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement	1213070,2	1287333,7	1231177,3	1268613,2	1373363,3	1390894	1471185,6	1540034,9	1538310.7	1570475,4	1591191
Recettes réelles de fonctionnement	1666259	1683356	1730291	1929109	2007497	2068587	2237177	2177693	2227381	2497123	2402450
Solde fonctionnement	453189	396022	499114	660496	634133	677693	765991	637658	689071	926647	811259
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses réelles d'investissement	1784359	1597165	1588352	1908383	2493214	890748	1331983	924941	954423	1204045	2608685
Recettes réelles d'investissement	1800680	1305203	2109895	1192234	2339512	1143454	955949	957906	921035	973511	2087909
Solde d'investissement	16321	-291963	521542	-716148	-153702	252706	-376034	32965	-33388	-230534	-520776
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CAF BRUTE	453189	396022	499114	660496	634133	677693	765991	637658	689071	926647	811259
Capital des emprunts	256336	208086	180618	179062	212116	212790	221089	349910	232929	248114	292998
CAFNETTE	196853	187937	318496	481435	422018	464903	544902	287748	456141	678533	518261

CAF BRUTE = Solde de fonctionnement (dépenses – recettes de fonctionnement) **CAF NETTE** = capacité d'autofinancement = CAF BRUTE - remboursement des emprunts.

Afin de financer ses dépenses d'équipement, la collectivité du Monastier-sur-Gazeille a aussi recours à l'emprunt auprès des établissements financiers. Ci-dessous l'évolution de la dette consolidée entre 2007 et 2017 (tous budgets confondus).





Voici quelques commentaires au sujet de ces budgets :

- 1 Les budgets annexes (Pôle Santé Photovoltaïque
- Lotissement Eau Assainissement) bénéficient de recettes propres pour rembourser les échéances de prêt, mais également assurer le fonctionnement et les investissements liés à ces budgets :
- Budget Eau : les recettes (abonnements consommations et emprunts) permettent d'entretenir et de rénover le réseau d'alimentation, les réservoirs et le captage.
- Budget Assainissement : les recettes (abonnements consommations et emprunts) ont permis de financer la construction de la station d'épuration en 2007 et permettent à présent de financer son entretien. Elles permettent aussi d'entretenir et de rénover le réseau.
- Budget Pôle Santé: les recettes (loyers) permettent de rembourser l'emprunt. Cet emprunt a servi à financer l'aménagement du Pôle grâce auquel l'offre de santé sur la commune a été considérablement renforcée par l'installation de nouveaux professionnels (2 médecins 1 dentiste 1 acupuncteur 1 psychologue 1 nutritionniste 1 ostéopathe) et du Pôle Social du Conseil Départemental. Le Pôle Santé accueille aussi un cabinet d'infirmières.
- Budget Photovoltaïque : les recettes (vente d'électricité) permettent de rembourser l'emprunt contracté pour changer la toiture du gymnase, et génèrent un excédent.
- Budget Lotissement : les ventes de terrains permettent de rembourser l'emprunt. A ce jour, 4 lots sur 12 ont été vendus.

2 - Le Budget communal:

- Entre 2007 et 2011, le capital restant dû pour le budget communal est resté constant. Il a augmenté à partir de 2012, a diminué ensuite avant d'augmenter à nouveau en 2017 et 2018. Ces fluctuations sont principalement liées au financement des travaux de la rue centrale, auxquels se sont ajoutés l'année dernière certains travaux qui n'avaient pas été prévus dans notre plan d'investissement initial (notamment l'Esplanade Stevenson, l'achat et la démolition de 2 maisons rue St Pierre, et des travaux supplémentaires de voiries).
- L'augmentation des remboursements de capital pour financer des projets structurants peut être absorbée grâce à une capacité d'autofinancement nette (capacité à investir après remboursement du capital d'emprunt) qui est passée de 197000 € en 2007 à 518000 € en 2017. Cette différence s'explique par une rigueur budgétaire qui a permis de limiter l'augmentation inévitable des dépenses de fonctionnement, tout en augmentant de façon considérable les recettes.
- Entre 2008 et 2017, plus de 15 millions d'euros ont été investis, dont 4 382 000 euros au profit d'entreprises ou de commerces du Monastier uniquement. De plus, plus de 3 millions d'euros de subventions ont été obtenues au cours de la même période.
- A ce jour, les investissements les plus coûteux et les plus délicats (aménagement du bourg bâtiments publics voiries) ont été réalisés. Pour terminer, il est bon de préciser que le capital restant dû diminuera de façon très importante entre 2020 et 2026.

Ces deux dernières années ont été marquées par un investissement important concernant la traverse du bourg du Monastier. Ci-dessous le tableau financier récapitulatif des travaux de la traverse et de l'aménagement du centre bourg.

	marché HT	marché TTC
Maitrise d'œuvre	84 197,85 €	101 037,42 €
Lot 1- Terrassement, réseaux	752 448,25 €	902 937,90 €
Lot 2- Magonneries, trottoirs, revêtements	680 082,56 €	816 099,07 €
Lot 3- Espaces verts	33 011,95 €	39 614,34 €
Soustotal	1 549 740,61 €	1 859 688,73 €
levée topographique	3 400,00 €	4 080,00 €
insertion appel offres	754,00 €	904,80€
Prestation CDG	50,00 €	50,00€
Inspection vidéo	7 720,30 €	9 264,36 €
Reprise réseaux BT	455,00 €	546,00€
TOTAL DES DEPENSES	1 562 119,91 €	1 874 533,89 €

DETR Traverse	200 000,00 €
DETR Esplanade Stevenson	12 000,00€
Agence de l'eau	60 776,00 €
Conseil départemental	93 202,00 €
TOTAL DES RECETTES	365 978,00 €
Remboursement FCTVA	276 182,00 €

AM ENAGEMENT BOUR	G - Démolitions maisons n	ue St Pierre
el	rue Via Croze	
	marché HT	marché TT

	marché HT	marché TTC
Travaux démolition	106 162,74 €	127 395,29 €
Bude et MO	3 900,00 €	4 680,00 €
TOTAL DES DEPENSES	110 062,74€	132 075,29 €

LEADER	72 641,40 €
TOTAL	72 641,40 €





Côté Travaux

Travaux réalisés par les Services Techniques

Aménagement d'un jardin à l'école maternelle











Réfection de l'éclairage du gymnase





Côté Travaux

Sur les chemins, suite aux intempéries du 13 juin 2017...

D'Avouac à Renaudes



Réfection du chemin sur le GR 70 entre St Victor et Le Cluzel (Coumarcès)



Le chemin de La Vaysse et le chemin audessus du Fraysse ont également été remis en état.



Pôle Laurent Eynac

Vendredi 22 juin en fin d'après-midi, à l'initiative de la municipalité, un apéritif convivial rassemblant toutes les personnes travaillant au Pôle Laurent Eynac a été organisé sur la terrasse de la Mairie pour une fois ensoleillée en ce mois de juin. Une majorité des professionnels de santé avaient pu se libérer. Par ailleurs les services sociaux étaient également présents ainsi que le Centre de Loisirs, le personnel administratif municipal et le Trésor Public.

Le Maire, Michel Arcis, a salué l'engagement de chacune et de chacun au service de la collectivité et en a profité pour souhaiter la bienvenue au Docteur Corinne Romeuf-Michalon, dernière arrivée sur le territoire pour épauler les 2 médecins exerçant déjà sur la commune. Il lui a souhaité une bonne acclimatation au pays des « Manges Chèvres » et a rappelé que la présence de plusieurs médecins sur le secteur était un atout incontestable pour les habitants du territoire. Toutes ces personnes travaillant au sein du bâtiment du Pôle Laurent Eynac ont ainsi pu faire plus ample connaissance et ont apprécié ce verre de l'amitié avec leurs voisins de travail et les élus.

Incontestablement, c'est une rencontre à renouveler régulièrement.









Contrôle technique Les Gaulois

Le villard 43150 Le Monastier sur Gazeille

0471051908

lesqaulois@orange.fr







Les Trésors du Monastier



« Les Trésors du Monastier » est un espace muséal qui présente l'histoire millénaire du Monastier et les richesses de son territoire.

Au moyen de tablettes numériques, d'écrans interactifs, de films et de supports pédagogiques, vous effectuerez un voyage dans le temps qui vous conduira sur les traces des moines bénédictins et des béates, des dentellières et des bâtisseurs de la Transcévenole, ou encore de Robert Louis Stevenson et de Laurent Evnac.

Vous pourrez aussi apprécier de nombreux objets anciens et documents d'époque, ainsi que le magnifique trésor abbatial.



Une exposition temporaire complètera votre visite.

Ouvert de mai à octobre.





Petites Cités de Caractère



Dernièrement s'est tenue à Murat dans le Cantal, l'assemblée générale du réseau Auvergne Rhône Alpes des Petites Cités de Caractère,

en présence de Christian Montin, (maire de Marcolès dans le Cantal) président de l'association régionale des Petites Cités de Caractère Auvergne Rhône Alpes, de Françoise Gatel, présidente des petites Cités de Caractère de France et de Laurent Mazurier, directeur de l'association nationale. L'assistance a été chaleureusement accueillie par le maire de Murat, Gilles Chabrier, qui lui-même est très impliqué dans le réseau des PCC. Françoise Gatel a fait une intervention remarquable en incitant les villages de notre région à se rejoindre autour d'un projet commun, porteur d'espoir pour le développement de notre territoire et la conservation de notre riche patrimoine. Les projets des Petites Cités de Caractère trouvent un écho très favorable auprès des Régions et bénéficient de subventions conséquentes.

Depuis 2017, Le Monastier s'est vu attribuer le label « Petite Cité de Caractère » et fait partie dorénavant du réseau régional en Auvergne Rhône Alpes. D'autres villages en Haute-Loire y sont affiliés -Chilhac, Allègre, et Auzon jouissant aussi de la reconnaissance de la valeur de leur patrimoine, tandis que La Chaise-Dieu, St Pal en Chalencon et d'autres envisagent de déposer leur candidature. Les Petites Cités de Caractère® valorisent des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux, militaires... ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est, dans ces communes, de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.







Concert des 500 ans de l'Orgue abbatial



A l'occasion des 500 ans de l'orque abbatial (1518 -2018), un concert trompettes et orgue a eu lieu samedi 26 mai 2018 en l'église Saint Chaffre. Il réunissait Gilles Mercier, Jean Marie Cousinier, trompettistes et François Clément organiste.

Une projection vidéo sur grand écran et des explications de François Clément permettaient de mieux comprendre le fonctionnement de l'orque abbatial.

Vendredi 25 mai, le concert était adapté et proposé aux scolaires de l'intercommunalité.

Ce concert marquait le début du 30° festival de la Musique des Cuivres.

Conférence aux Terrasses de la Gazeille



Suite à la désormais traditionnelle soirée du 8 mars 2018 en lien avec la journée internationale des droits des femmes, en avril dernier, Agnès Mercier, responsable du CCAS a présenté pour les résidents de l'EHPAD des Terrasses de la Gazeille une petite conférence sur l'évolution des droits des femmes depuis Olympe de Gouges jusqu'à nos jours, illustrée par deux films.

Un bon moment de partage et de discussion.

Goûter des bébés



Le samedi 27 janvier un goûter offert par le CCAS de la commune a permis aux parents des bébés nés en 2017 de faire connaissance.



Manifestations à venir...

14 et 15 juillet	28° Course de côte - ASA Haute Vallée de la Loire	Salle des fêtes
Du 4 au 10 août	Festival du Monastier « La Musique des Cuivres »	
1 ^{er} et 2 septembre	Fête votive	
8 septembre	Forum des Associations de 9h à 12h	Couloirs bâtiments conventuels
22 septembre	Fête de l'Ane et départ de la caravane des ânes	Centre-Bourg
23 septembre	Foire agricole, Artisanale et Commerciale	Marché aux bestiaux
1 ^{er} octobre	La Transcévenole - Randonnée pédestre	
13 octobre	Journée portes-ouvertes à la bibliothèque	Bibliothèque
24 octobre	Don du Sang	Salle des fêtes, de 13h à 17h
25 novembre	Concours de Belote APEL St-Dominique	Salle des fêtes
2 décembre	Marché de Noël	Boulodrome
16 décembre	Théâtre en Patois par les Amis du Patois Vellave (Association d'Animation des Terrasses de la Gazeille)	Salle des Fêtes, après-midi
22 décembre	Concert de Noël de l'Harmonie	Salle des fêtes





30^e Festival du Monastier

du 4 au 10 août 2017

« Toutes les musiques, tous les cuivres »



Du 4 au 10 août prochain, le festival du Monastier fêtera sa trentième édition. C'est une grande fierté et la nécessité ressentie par toute l'organisation d'être à la hauteur de ce rendez-vous. Plus qu'un événement culturel, cet anniversaire illustre le récit d'une aventure humaine qui a façonné et transfiguré le Monastier depuis 1989. Une vie s'est organisée autour de la Musique qui est devenue un vecteur économique et social unique et le Festival une vitrine du Monastier. Comme toutes celles qui l'ont précédées, cette édition

célébrera la musique dans tous les styles, rendra hommage aux lieux qui l'accueillent et sera un grand moment de partage et de convivialité. La programmation s'annonce celle d'un grand cru (36 concerts dont 28 gratuits).

Toujours plus de Musique, des artistes et formations exceptionnels, des espaces aménagés pour la circonstance... Cette édition surpassera les précédentes et sera le point d'orgue Culturel et Musical de notre territoire.

Gilles Mercier, Président du festival

CONCOURS DÉCO!

Pour tous les habitants du Monastier, particuliers ou commerçants PLACES DE CONCERT à GAGNER !!!

Embellissez vos façades

(volets, balcons, fenêtres, portes ou vitrines...)
aux couleurs du Festival 2018
avec morceaux de tissu, laine, raphia, guirlandes...

Résultat du concours le lundi 6 août. Billets (concerts au choix) à retirer au bureau du festival.

Offre spéciale réservée aux résidents de la commune du Monastier-sur-Gazeille ACHETEZ UNE PLACE ET VENEZ À DEUX!

Les billets sont à retirer à la **boutique du festival**, sur présentation d'un justificatif de domicile et du coupon ci-dessous. Un coupon maximum par personne. **Offre non applicable aux entrées le soir du concert.**



PRENEZ	UNE	PLACE.	VENEZ	Α	2 !
		,			

Nom et Prénom du résident :
Adresse:
Date du concert choisi :
Mail (pour être informé des dernières actualités) :



SPEDIDAM

PROGR**A**

SAMEDI 4 AOÛT

11h00 LO RADZOUKA - Le Puy Place du Clauzel

18h30 LO RADZOUKA - Scène Village

21h00 THE GOGGS /

PASTORS OF MUPPETS

ROCK METAL CUIVRÉ - Grande scène - 16€ 00h00 BRASS ROOM - DEEJAY H

DIMANCHE 5 AOÛT

11h30 ONE MAN BARGE BAND - Scène Village

Le Festival vous invite!:

LES BALOCHIENS BAL GUINGUETTE GRATUIT! Grande scène

18h30 EL FUEGO - Scène Village

20h00 VERSAILLES... SPLENDEURS MUSICALES:

"TE DEUM" de M.A Charpentier. Choeur régional d'Auvergne, les Trompettes des plaisirs et l'Orchestre du Festival, direction : B. Plumettaz MUSIQUE BAROQUE - Église abbatiale - 22€ - 🕏

23h00 BRASS ROOM - MAGNET BAND

LUNDI 6 AOÛT

11h30 RINGIŠPIL ORKESTAR - Le Puy Place du Plot

17h00 L'HEURE BAROQUE : DE MONTEVERDI À FRESCOBALDI

L'ensemble instrumental et vocal du festival invite V. Martinez (soprano) BAROQUE - Église Saint-Jean - 15€ - 荥

18h30 ELECTRAVOICE - Scène Village

21h00 EMILE PARISIEN QUINTET THOMAS DE POURQUERY

& SUPERSONIC JAZZ - Grande scène - **25€** - 😓

23h00 BRASS ROOM - COMBO + MAGNET BAND

MARDI 7 AOÛT

11h00 KUNTA - Le Puy Espace Saint Pierre

11h30 ELECTRAVOICE - Marché du Monastier

18h30 KUNTA - Scène Village

IDENTITE / KUMBIA BORUKA WORLD MUSIC - Grande scène - 16€ - 🕏

23h00 BRASS ROOM - COMBO + MAGNET BAND

MERCREDI 8 AOÛT

11h30 MUSIQUE DU CRU - Scène Village

14h et 16h KATASTROFF ORKESTAR

SPECTACLE JEUNE PUBLIC Salle St-Chaffre 5€/enfant - 10€/adulte - 😾

16h00 ROOM BAZAR - Le Puy place du Clauzel

18h30 BAZAR & BÉMOLS - Scène Village



21h00 MOYA TROMBONES / MERE-GRAND & THE SOUND AVENGERS

CONCERTS BURLESQUES - Grande scène - 16 € - 😾

23h00 BRASS ROOM - COMBO + MAGNET BAND

JEUDI 9 AOÛT

11h30 CHEVAL DES 3 - Scène Village

13h00 KADJI PROJECT < Marathon collectif artistique 30 ans / 30 h ! - Village

16h00 CHEVAL DES 3 - Le Puy place du Plot

17h00 ROOM BAZAR - Marché des producteurs

18h30 BIG FUNK BRASS - Scène Village

BAL KANARD / EYO'NLE BRASS BAND

AFRO N' BALKAN - Grande scène - 16 € - 😾

23h00 BRASS ROOM - COMBO + MAGNET BAND

VENDREDI 10 AOÛT

11h STAGIAIRES FANFARE ROMANTIQUE - Place du Couvent

12h STAGIAIRES FANFARE JAZZ & BIG BAND- Scène Village

16h STAGIAIRES MUSIQUE ANCIENNE - Eglise St-Jean 🕏

18h BATTI F DF FANFARFS /

KADJI PROJECT : LE FINAL ! - Cour du Château 19h STAGIAIRES MUSIQUE DES BALKANS - Scène Village

21h00 DIRTY DOZEN BRASS BAND

/ SAX MACHINE / DEEJAY H

NEW ORLEANS / HIP-HOP- Grande scène - 16 €



LE VILLAGE DU FESTIVAL





PETIT ÉCRIN DE CONVIVIALITÉ ADOSSÉ AU CHÂTEAU

Le village vous accueille pour des apéros concerts off midi et soir. Accès libre dès 10 h. Buvette, sandwicherie, boutique et billetterie sur place.

MAGNET BAND EN RESIDENCE

Ce collectif de jeunes artistes revient tout droit de Fribourg spécialement pour la 30^{ème} ! Funk, Jazz, Hip-Hop, Brass ou Electro, qu'importe le style vous serez «Magnet-isés» ! Retrouvez-les tout

au long de la seà la Brass Room où ils cultivent l'art de mettre le feu! Willkommen!



LA BRASS ROOM

C'est le rendez-vous des noctambules qui souhaitent prolonger la soirée en musique autour de bons vins et de bières artisanales!



Les maîtres des lieux?

Le Combo et Magnet Band! Ambiances feutrées puis surchauffées assorties de jam sessions mémorables!

LE COMBO DU FESTIVAL

C'est la rencontre de quatre des plus talentueux



musiciens de la nouvelle scène jazz française. Tout au long du festival, notamment en ouverture de la Brass Room, ils allient leur virtuosité, leur sens aigu de l'improvisation pour l'amour du swing et du groove!

Gael Horellou (sax), Laurent Gac (clavier), Simon Girard (trombone) et Antoine Paganotti (batterie).

POINTS DE VENTE

Offices de tourisme du Puy, Mézenc Loire Meygal Boutique du Festival (village du Festival) Sur place à l'entrée du concert

BILLETTERIE EN LIGNE

WWW.FESTIVALDUMONASTIER.FR

TARIFS

PASS TOUS CONCERTS (10 concerts) : **80 €**

Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte, sauf spectacle jeune public «Katastroff Orkestar» (5€) Création : contact@pixelyss.com - Photos : Festival du Monastier



10^e Course de la Recoumène

Pour la 10° édition de la course pédestre « La Recoumène », l'association Sports Loisirs Le Monastier a gâté ses participants avec 2 parcours de 7,5 et 14 km, ventés à souhait pour profiter d'un air pur et enrichi en oxygène.

Un panier garni de produits locaux (confiture, fromage

et infusions) offert à chaque coureur (200 au total), la présence du collectif fanfare du Monastier à l'arrivée, un chronométrage individualisé par puce électronique

permettant à chacun d'avoir rapidement son temps de course, son classement scratch et par catégorie, une animation et des commentaires avisés distillés par le fidèle Sébastien: il ne manquait rien à cette 10° édition. Aussi, tous les participants reconnaissaient et appréciaient à l'arrivée l'excellence de l'organisation autour du président Francis Volle.

Il est à noter que les courses furent une nouvelle fois animées par une participation brillante et nombreuse du club ponot : Velay Athlétisme.

Pour fêter dignement cet anniversaire, chaque bénévole (environ une soixantaine de personnes pour assurer balisage, sécurité, inscription, ravitaillement...) s'est vu remettre un

polo floqué du logo du club. Et pour clôturer cette matinée sportive de manière festive, un repas convivial rassemblait tout le monde...

On n'a pas tous les jours 10 ans!



Les résultats :

Sur le 14 km, chez les hommes, Tanguy Savel remporte la 10° Edition devant Raphaël Bénézit et Vincent Sauron. Du coté des Féminines, nouvelle victoire de Joëlle Filaire devant Claire Bouchet, Claire Courthaliac termine le podium.

Sur le 7 km, Laurent Cartal l'emporte devant Loic Leroy et Quentin Liffaud. Côté

dames, Doriane Aubert devance Nadège Chomat et Josy Chapuis.



Formation pour les associations

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Loire (CDOS 43), qui fédère l'ensemble du mouvement sportif du département, s'est engagé aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour organiser des sessions d'informations gratuites aux élus et salariés d'associations.

Huit lieux avaient été retenus afin de couvrir au mieux le département. Les associations sportives et autres du secteur du Monastier s'étaient données rendezvous à la Mairie le jeudi 15 mars en soirée pour ces interventions fort intéressantes.

Trois thèmes fondamentaux étaient évoqués :

- 1- Gouvernance et vie associative
- 2- Gestion financière et fonction employeur
- 3- Communication et projet associatif

Tous les participants ont beaucoup apprécié cette démarche qui répond parfaitement aux besoins de toutes les associations. Au delà de cette prestation, le CDOS 43 demeure à la disposition de toutes les associations pour répondre à leurs besoins.



Contact : CDOS 43

6 rue de la Ronzade- 43000 Le Puy en Velay

Tél: 04 71 02 45 01

E-mail: hauteloire@franceolympique.com www.hauteloire.franceolympique.com







20° Rallye Haute Vallée de la Loire : une édition historique

Après une interminable absence, le soleil faisait enfin son retour ce samedi 16 juin pour accueillir la centaine d'équipages présents au départ du rallye Haute Vallée de la Loire qui fêtait là sa vingtième édition. Les spectateurs ont répondu présent et il est vrai que pour cette année anniversaire, l'ASA Haute Vallée de la Loire affichait un plateau extraordinaire avec, sur le papier, pas moins d'une dizaine de pilotes susceptibles d'inscrire leurs noms au palmarès de l'épreuve.

Dès l'entame, dans l'inédit chrono de Goudet - Salettes, c'est Philippe Brun qui s'installait en tête. A 48 ans, le pilote de l'Isère demeure une sacré référence et ne compte pas repartir les mains vides! Thierry Brunet se montrait fort menaçant avant de fauter dans Salettes, tout comme Gérard Delorme. Louant pour l'occasion la Skoda Fabia de Thibault Habouzit, le local Jérôme Exbrayat débutait sagement avant de prendre la mesure de son « avion de chasse ». A l'issue de la première boucle, la 307 de Brun devançait la 306 de Brunet et la 206 de Masclaux... trois pilotes qui ont visiblement « mangé du lion » et qui sont regroupés... en 3"3!!

De retour à Salettes, Philippe Brun récidivait mais un très grand Arnaud Masclaux résistait héroïquement à 1"1 tandis que Jérôme Exbrayat suivait à 1 petit dixième... Au volant de sa Clio S1600, Morgan Coulaud, lui, se distinguait de plus en plus et se posait même en sérieux candidat pour les places d'honneur. Le chrono suivant de Colempce - le Monastier fut le théâtre du premier scratch de Jérôme Exbrayat, ce dernier reléguant Masclaux à 1"8 et Brun à 2"9. Avant la boucle finale, Brun était toujours



leader mais l'ardéchois à la 206 suivait à seulement 3"3 alors que le pilote de la Fabia remontait fort. L'intensité montait d'un cran et les spectateurs se délectaient par avance du dernier round qui s'annonçait aussi captivant qu'indécis.

Dans la foulée de son premier meilleur temps en rallye, Jérôme récidivait à Salettes pour 0"3 face au leader tandis que Masclaux lâchait bêtement 6"5 en loupant son départ... En 3'12''1, le pilote de la Skoda R5 s'offrait ensuite le dernier chrono de cette 20e édition et une magnifique seconde place finale devant un Arnaud Masclaux qui a tout tenté... en vain ! Morgan Coulaud décroche une magnifique 5e place finale, devancé de moins de 6" par la C2 du très efficace Bastien Guiot. Les spécialistes se rappelleront que Philippe Brun avait donné bien du fil à retordre à certaines références en Volant 309 et qu'il avait réussi une superbe 6° place lors du rallye du Mont Blanc 1995 au volant d'une BMW M3. Philippe, avec son frère Gérard à ses côtés, a écrit au Monastier sur Gazeille une nouvelle ligne à un palmarès déjà bien fourni. La 20e édition a tenu toutes ses promesses!

Jeff BOULET







Wombeh

STAGE DANSE et PERCUSSIONS africaines

(débutants et avancés)

Guinée Conakry - Afrique de l'ouest

Le Monastier sur Gazeille (au château)

20-21-22 juillet 2018 24-25-26 août 2018 21-22-23 septembre 2018 19-20-21 octobre 2018

Association WOMBEH
Renseignements / inscriptions : 06 21 43 88 87
wombeh@gmail.com





Foot : Un dirigeant exemplaire à l'honneur

La famille du foot s'était réunie dimanche 1er avril à l'occasion de la retraite de Patrick Ladreyt et de son départ du foyer de Meymac. Le club souhaitait l'honorer en lui faisant donner le coup d'envoi de la rencontre du jour et avec une réception au Club House à la Freydeyre.

Figure emblématique, dirigeant et supporter numéro 1 de l'équipe première pendant plus de 20 ans,

Patrick était un exemple au sein de l'association. Passionné parmi les passionnés de ballon rond, tour à tour soigneur puis délégué, celui que tout le monde appelait chaleureusement « Pat » a su transmettre à l'ensemble des licenciés son enthousiasme et son dévouement au bord du terrain. Le foot est une école, et une bonne école de la vie en société, un vecteur d'intégration et l'on pouvait s'en

apercevoir tous les dimanches où Patrick était toujours présent et ponctuel pour la convocation. Après avoir obtenu la médaille de Bronze du district en 2015, il se voyait ainsi remettre au cours de la soirée de dimanche un trophée et un magnifique maillot floqué « 18 » comme le nombre de licences prises au sein du club. Patrick va maintenant profiter d'une retraite bien méritée et c'est aujourd'hui tout le FCM qui lui souhaite « bon vent ».







Handball Club

À 40 ans, le Handball Club Le Monastier Mézenc peut encore grandir!

Le Handball Club Le Monastier-Mézenc vient de fêter ses 40 ans et pour l'évènement a organisé un bel anniversaire en présence de très nombreux licenciés et anciens licenciés. Ils étaient plus de 250 à participer à cette journée tournée à la fois vers le passé et les débuts du club mais aussi vers l'avenir pour que les jeunes du secteur puissent continuer à s'adonner à leur sport.

En fin d'après-midi, en présence du Maire du Monastier Michel Arcis, d'Isabelle Valentin députée et Laurent Duplomb sénateur, et de plusieurs élus de la communauté de communes, le président du HBCMM Stéphane Allemand s'est entouré des membres du bureau actuel et des anciens présidents, pour retracer l'histoire du club.



40 ans, l'occasion pour les anciens joueurs de se retrouver.

C'est le 23 février 1977 que le Handball Club Le Monastier a vu le jour.

Pour cette naissance, trois marraines se sont penchées sur son berceau, porteuses de valeurs toujours bien présentes : l'amitié, la solidarité, le dévouement et bien sûr la passion pour le handball. Ce sont les sœurs Clément : Hélène, Françoise et Mado qui ont été à la manœuvre pour débuter l'aventure.

À cette époque pas de gymnase au Monastier ; c'est donc sur le terrain goudronné du collège Laurent Eynac qu'entraînements et rencontres avaient lieu.

Les premières équipes juniors, seniors et cadettes du club furent essentiellement féminines car le handball en Haute-Loire a d'abord été une Histoire de Filles.

C'est au début des années 80 que la Municipalité fut convaincue de l'utilité commune (scolaires, associations...) d'avoir un gymnase. Le projet fut lancé et le gymnase livré en 1984 ; il faudra attendre 10 ans pour avoir des vestiaires et douches.

En 93 ce fut l'arrivée de cadets et de l'école de Hand ouverte aux enfants à partir de 6 ans.

Plus de 100 licencié(e)s

Le cap des 100 licenciés est franchi pour la saison 2007-2008, avec huit équipes. Pour séduire les jeunes, le club



Le président Stéphane Allemand entouré des personnalités, des anciens président(e)s du Club et du Bureau

organise des déplacements pour aller voir jouer leurs idoles en équipes de France masculine ou féminine, comme par exemple à Clermont-Ferrand (matchs des équipes de France, Chambéry (pour les adieux de Richardson)...

Ce cap des 100 licenciés le HBCM a su l'absorber et surtout le conserver tout au long de cette dernière décennie, grâce à des bénévoles motivés.

En 2015 les licenciés venant de différentes communes du territoire, il est décidé de modifier les statuts du club en lui donnant une nouvelle appellation et une dimension communautaire. Le Handball Club Le Monastier devient le Handball Club Le Monastier-Mézenc.

Le HBCMM compte 105 licenciés pour la saison 2017-2018 avec 9 équipes.

2 en École de Hand ; 2 équipes de -13 ans filles et garçons ; 2 équipes -15 filles et garçons ; 1 équipe -18 filles et 2 équipes sénior filles et garçons.

Le dynamisme du club a été salué par le Maire du Monastier, Michel Arcis qui a tenu à féliciter les dirigeants et les licenciés : « ce que vous avez fait, vous pouvez en être fiers. Le HBCMM est la plus grosse association du Monastier ». Il les a aussi assurés du soutien de la municipalité, notamment pour le gymnase : « On a encore quelques efforts à faire, on fera ce qu'on pourra ».

Le sénateur Laurent Duplomb a, lui, insisté sur le bénévolat et l'engagement, et la « capacité de savoir donner du temps et de la passion aux autres ». Il a aussi souligné l'importance pour les petites communes d'apporter un appui aux associations locales.

Enfin Isabelle Valentin, députée, a lancé « le sport, c'est l'école de la vie pour les jeunes » et elle a insisté : « on a besoin de nos clubs, des bénévoles, des parents... » pour créer de la dynamique dans nos territoires.

À 40 ans, le Handball Club Le Monastier Mézenc est une jeune association qui ne demande qu'à grandir encore ; ses portes sont ouvertes à tous les jeunes garçons et filles du secteur.

Les présidents qui se sont succédés :

Francoise Clément Chaussinand, Hélène Clément-Vincent, Françoise Méjean, Lionel Nauton, Yves Bay, Jérôme Soleilhac, Stéphane Allemand, Sylvie Anthouard, Marianne Jamon, Alexandre Petit, Stéphane Allemand, Vincent Sanouillet, Stéphane Allemand.





Et pendant ce temps là à l'Espace culturel...



Ce premier semestre 2018 fût riche pour notre association qui peu à peu trouve ses marques et ses adhérents.

Petit bilan à mi-parcours :

- spectacle familial « Blanche neige(s) et quincaille » en partenariat avec Ré Création
- spectacle musical « Alice n'aime pas les poissons » pour 145 élèves du primaire de la Com Com
- théâtre « Attentes » offert lors de la soirée de la journée de la femme
- théâtre amateur « D'une guerre l'autre » en partenariat avec les Amis du Livre de Lantriac
- projection du documentaire « Les Pagels » aux Estables
- cinéma western « La dernière cavale des rebelles »
- intervention culturelle du duo Turica-Donce auprès des 3° dans le cadre de leur cours d'espagnol
- concert du duo Turica-Doncel offert aux résidents de l'EHPAD Les Terrasses de la Gazeille
- concert de musique argentine par le duo Turica Doncel avec la participation de la chorale de l'EMI



- Exposition et soirée tout public Amnesty Internationale
- 4 demi-journées consacrées aux droits de l'enfant pour 160 enfants de $CM-6^{\rm e}$
- accueil des journées d'étude de la Société Française de campanologie (plus de détails cidessous)
- Concert Let's swing ! En partenariat avec l'école de musique et AGORA
- Exposition du peintre J.-P. Petit et du sculpteur J.-P. Baldini.

Et 2018 n'est pas fini alors si vous voulez en savoir plus, abonnez-vous gratuitement à la Lettre de l'ECE que vous recevrez chaque mois par internet et suivez-nous sur facebook : espaceculturel. europeen ou instagram : espaceculturel. lemonastier.

La Société française de campanologie au Monastier et en Haute-Loire



Les 26 et 27 mai derniers, à l'invitation de l'Espace culturel européen, de la mairie et de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire, la Société française de campanologie tenait au Monastier ses journées d'études annuelles. Réunissant une vingtaine



de spécialistes de l'art campanaire et l'équipe de l'inventaire campanaire du département, le choix du Monastier avait été déterminé par la révélation de l'existence ici d'une cloche dont tous les marqueurs chronologiques indiquaient qu'il s'agissait d'un des plus anciens idiophones de France. Autour de MM. Éric Sutter, président de la SFC et Régis Singer, expert pour le patrimoine campanaire auprès du Ministère de la Culture,

les discussions furent riches et passionnées. M. Singer réalisa l'analyse sonore de l'instrument ; il en conclut que celui-ci, contrairement à la très grande majorité des cloches y compris les exemplaires médiévaux, ne donnait que 2 sons au lieu des 5 habituels. Il rattacha immédiatement ce constat à l'organum, genre musical ancien antérieur à la polyphonie, venant ainsi confirmer la première et haute datation donnée par le Cartulaire de Saint-Chaffre. La cloche romane du Monastier a bien été fondue pour l'abbaye, entre les années 1075 et 1115, ce qui en fait la cloche campanaire la plus ancienne de France et selon les propres mots de l'expert : « un instrument d'une valeur archéologique inestimable »...

Au cours de ces deux journées, conférences et visites de clochers se sont succédées avec un arrêt à St-Victor pour y voir l'ancienne cloche des pénitents du Monastier. Ce furent ensuite les clochers de Présailles, Salettes, St-Martin-de-Fugères, mais également ceux de Vabres et d'Alleyras, dans le haut Val d'Allier qui accueillirent les campanologues.

Tous nos remerciements vont à la mairie et à la Société académique, pour nous avoir permis d'accueillir dans les meilleures conditions la Société française de campanologie, et montrer à nos amis l'exceptionnelle richesse de notre patrimoine.





L'école de tennis : du bonheur pour tous !

L'école de tennis a commencé le jeudi 14 septembre 2017 et s'est terminée fin juin 2018 sous l'autorité du sympathique et dynamique enseignant, Fred Darcy. Cette année encore plusieurs jeunes de diverses communes de 5 à 12 ans y ont participé. Ces cours sont adaptés à chaque élève que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner. Des stages et rencontres

sont organisés pendant les vacances scolaires (voir photo). Par ailleurs, le même enseignant participe aux temps d'activité périscolaires de l'école publique de la commune afin de sensibiliser les jeunes scolaires au sport et plus précisément au tennis. Comme l'année dernière, un cours est dispensé aux adultes qui sont heureux de pouvoir pratiquer à nouveau leur sport favori. Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

Des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés dans l'année soit par le Comité Départemental



de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il

fait mauvais temps, le gymnase nous est

ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs à partir de 16h30 avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.

Alors, n'hésitez plus à vous licencier pour un coût modique et osez reprendre votre raquette ou découvrir ce sport convivial.

Le Tennis Club du Monastier sur Gazeille vous souhaite un excellent été, de préférence sportif...

Jean-Pierre VAGGIANI, Président du Tennis Club du Monastier sur Gazeille



Fête du Jeu 2018



Cette année encore, le soleil s'est invité à la 3° fête du jeu qui s'est déroulée le 9 juin au centre de loisirs. Petits et grands ont pu passer une après-midi agréable et familiale autour de différents espaces de jeux, pour tous les âges. Cet évènement est organisé par toutes les structures enfance-jeunesse

du territoire Mézenc-Loire-Meygal (centres de loisirs, crèches, Relais Assistantes Maternelles) en partenariat avec la Ludothèque Cékankonjou, la bibliothèque R. L. Stevenson, « café et grenadine »

pour la buvette et les crêpes, et bien sûr tous les bénévoles qui ont permis que cette journée soit une réussite. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !











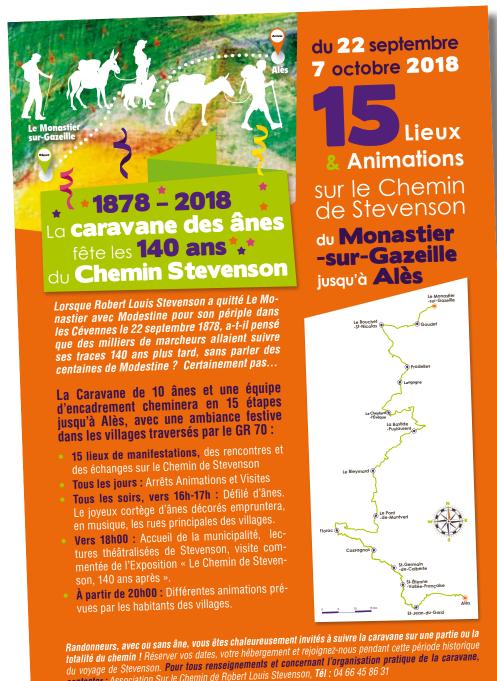
Club Stevenson Le Monastier - St Jean du Gard

Un accueil chaleureux attend désormais les marcheurs et autres visiteurs en centre-ville du Monastier, à l'Espace accueil du Club Stevenson, situé à proximité de la statue de Stevenson. Tous les visiteurs auront le loisir de découvrir une exposition sur le séjour de Robert Louis Stevenson au Monastier et une sélection d'ouvrages. Une permanence est assurée tous les soirs à partir de 17h30. Diverses animations culturelles sont proposées durant l'été : lectures Stevenson, visite guidée du village « Sur les traces de Stevenson » ou vidéo conférence Stevenson à l'intérieur (en fonction de la météo).

1878 – 2018 : Un anniversaire de 140 ans à fêter

Lorsque Robert Louis Stevenson a guitté Le Monastier avec Modestine pour son périple dans les Cévennes le 22 septembre 1878, a-t-il pensé que des milliers de marcheurs allaient suivre ses traces 140 ans plus tard, sans parler des centaines de Modestine? Certainement

Un événement va commémorer le voyage historique de Stevenson cet automne : La Caravane des Ânes du 22 septembre au 7 octobre 2018 : Le Puy-en-Velay - Alès GR 70.



ou voyage de Stevenson. 1 ou la chemin de Robert Louis Stevenson, **Tél** : 04 66 45 86 31



La Caravane de 10 ânes et une équipe d'encadrement cheminera en 15 étapes du Puy-en-Velay jusqu'à Alès dans le Gard, apportant une ambiance festive dans les villages traversés par le GR 70.

Tous les jours, en chemin, arrêts animations et visites, rencontres avec les élèves des écoles sur le chemin. Tous les soirs : Défilé d'ânes dans les villages, accueil des municipalités et animations mises en place par l'équipe d'encadrement de la Caravane.

Programme au Monastier

En septembre à la bibliothèque : Nouvelle exposition : « Le Chemin de Stevenson ... 140 ans après ».

- Vendredi 21 septembre : Animations scolaires autour de l'âne en après-midi, visite de exposition pédagogique de 12 panneaux « Le Monde de l'âne ». Conférence tout public en soirée « Sur les traces de l'âne soldat » avec Brigitte Blot, spécialiste des ânes.
- Samedi 22 septembre : Fête de l'âne toute la journée dans la cour du château au Monastier. Animations en continu. La Ronde des Ânes, musique, produits locaux, buvette, présentations expositions « Sur le Chemin de Stevenson ... 140 ans après » et « Le Monde de l'âne ». Défilé

ame-stramggraph 04 71 05 58 45 • zestudio, asg@gmail, com • 43150 le monastier sur gazeille • ne pas jeter sur la voie publiqu

d'ânes autour du village, jeu de piste Stevenson... En soirée, conférence « Voyager

avec un âne ». Brigitte Blot. • 13h00 : Départ de la

Caravane des ânes : première

étape jusqu'à Goudet.

La Caravane des Ânes est organisée par l'Association Sur le Chemin de Robert Stevenson Louis partenariat avec le Club Stevenson Le Monastier-St Jean du Gard.

Les étapes

Tous les soirs : Défilé d'ânes (vers 16h -17h), Accueil de la municipalité, lectures théâtralisées de Stevenson, visite commentée de l'Exposition « Le Chemin de Stevenson, 140 ans après » (à partir de 18h00) et différentes animations prévues par les habitants des villages (à partir de 20h00).

ANIMATIONS Samedi 22 septembre 2018

LE PUY-EN-VELAY : 10h > Défilé d'ânes et animations sur le marché de la Place du Plot LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE : toute la journée > Fête de l'âne dans la cour du château

Samedi 22 sept..... Le Monastier-sur-Gazeille > Goudet 13h > Départ de la Caravane des ânes Dimanche 23 sept......Goudet > Le Bouchet-St-Nicolas ÉTAPE 2 lundi 24 sept.....Le Bouchet-St-Nicolas > Pradelles

ÉTAPE 3 Mardi 25 sept......Pradelles > Langogne ÉTAPE 4 Mercredi 26 sept.....Langogne > Le Cheylard-l'Évêque

ÉTAPE 5 Jeudi 27 sept...... Le Cheylard-l'Évêque > La Bastide-Puylaurent **ÉTAPE 6**

Vendredi 28 sept.....La Bastide-Puylaurent > Le Bleymard ÉTAPE 7

Samedi 29 sept.....Le Bleymard > Le Pont-de-Montvert ÉTAPE 8

Dimanche 30 sept.....Le Pont-de-Montvert > Florac ÉTAPE 9

ANIMATIONS Lundi 1er octobre 2018

FLORAC : toute la journée > Animations avec le Parc National des Cévennes

Florac > Cassagnas ÉTAPE 10 Mardi 2 oct..... Mercredi 3 oct......Cassagnas > St-Germain-de-Calherte ÉTAPE 11 **ÉTAPE 12** Jeudi 4 oct......St Germain > St-Étienne-Vallée-Française ÉTAPE 13 Vendredi 5 oct...... St-Étienne-Vallée-Française > St-Jean-du-Gard

ANIMATIONS Samedi 6 octobre 2018 ST.JEAN-DU-GARD : Toute la journée > Visite de Maison Rouge, Animations avec la collaboration des ânes, Marché de producteurs, Musée des Vallées cévenoles

NIMATIONS Dimanche 7 octobre 2018

ALÈS : toute la journée > Nombreuses animations...

Le programme détaillé des animations à chaque étape est affiché sur le site de l'association : emin de R-L. Stevenson......www.chemin-stevenson.org / 04 66 45 86 31 / 06 37 71 52 69 Certaines étapes sont très longues. Afin d'arriver à l'heure pour les animations prévues en soirée, une

partie de l'étape sera effectuée en véhicules et vans pour les ânes.

















Nouvellement installés...

Mirm's Motoculture

Des soucis avec votre tondeuse, votre tronçonneuse ou bien même votre motoculteur ?

Rendez-vous à l'Atelier de réparation Mirm's motoculture situé Avenue des écoles au Monastier sur Gazeille.

Valentin Mirmand sera heureux de vous accueillir les mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h pour la réparation de vos différents outils mécaniques.

Vous pouvez également le joindre par téléphone aux heures d'ouverture et aux heures des repas au 06 73 91 18 73.

A bientôt!



Florian Reviron

Je vais monter une entreprise sur le Monastier (cible : les particuliers, ainsi que les collectivités et certaines entreprises) de :



- maintenance et réparation informatique
 vente de matériel
- cours et initiation à l'informatique pour les personnes de tout âge
- conseil et aide à la configuration et à l'installation du matériel informatique.

Florian Reviron

Dr Corinne Romeuf-Michalon



Depuis le mois de mars dernier, un nouveau médecin généraliste s'est installé dans notre commune, il s'agit du **Docteur Corinne ROMEUF-MICHALON**, son cabinet se situe au Pôle santé au 1er étage du Pôle Laurent Eynac.

Tél: 04 71 08 35 21.

Sébastien Mialon Taxi

Stationnement N°2 LE MONASTIER/GAZEILLE

Fort de 16 ans d'expérience dans la profession de chauffeur taxi, je suis à votre disposition 7j/7 pour assurer vos déplacements lors de vos **consultations et hospitalisations** (sous réserve de la prise en charge de votre caisse d'assurance maladie).

Vous serez accompagnés jusqu'aux services ou cabinets médicaux, je m'occupe de toutes les formalités administratives.

Vous serez conduits dans un véhicule confortable et climatisé.

Je suis également à votre service pour tout autre déplacement (gares, aéroports, sorties festives, etc...)

Taxi conventionné sécurité sociale.

Siret 839 586 815 00012

Tél: 06 79 65 95 08.

Sébastien Mialon









Institut de beauté Aux Mille et un soins



A la suite de Claire Masson, Lisa est heureuse de vous accueillir dans son institut situé 65 rue St Pierre dans le centre du Monastier.

De multiples soins vous sont proposés : soins du visage, soins du corps, épilation, maquillage, pose de vernis, manucure, beauté des pieds, rehaussement et teinture de cils.

Tout cela dans un cadre convivial et chaleureux pour votre bien être.





Les marques choisies sont soit bio ou naturelles pour des soins de qualité : Zao (maquillage) et Laboratoire Mansard (soins).

Tél: 04 71 03 87 00

Boucherie des Monts Breysse



Suite à l'agrandissement et à de nouvelles normes, nous vous informons que la Boucherie des MONTS BREYSSE va déménager dans de nouveaux locaux, anciennement 8 à huit du Monastier.

Franck et Annie et leur équipe vous accueilleront à partir du 3 juillet 2018, 2 Esplanade Stevenson, où vous pourrez trouver boucherie, charcuterie, salaison, fromage, vin.

Tél.: 04 71 01 67 14

Association des Artisans et commerçants

L'Association des Artisans et des Commerçants du Monastier sur Gazeille, continue sa route et le travail engagé par ses prédécesseurs.

Aujourd'hui ses 45 membres développent des projets communs, afin de valoriser et dynamiser les entreprises et les commerces de la commune et ainsi satisfaire au mieux leur chère clientèle.

De nombreux projets sont en cours, tel que :

- Création d'une page facebook
- Création d'un logo
- Et d'autres projets plus audacieux que vous pourrez découvrir dans les mois à venir

Nous comptons sur vous pour faire vivre notre belle « Cité de Caractère », afin de conserver le patrimoine commercial et artisanal.

Vous pouvez nous joindre par mail:

artisanscommercantsmonastier@gmail.com



Journée festive visite du « Musée de l'école » suivi du repas au « Provence ». Le tout dans une ambiance conviviale.





A la Bibliothèque

ATELIERS PARENTS-ENFANTS DE L'ASSOCIATION RÉ-CRÉATION

Chaque période de vacances, Ré-Création, association culturelle au Monastier-sur-Gazeille, met en place à la bibliothèque R. L. Stevenson, des ateliers créatifs intergénérationnels animés par Nicole, « Lecture/Aventure ». Ces rencontres fort conviviales permettent aux parents, grands-parents et leurs enfants de se retrouver autour d'une création mêlant le plaisir d'échanger, de lire et de bricoler.



Entre autres, l'atelier « Cailloux » a conduit à réaliser des productions à base de sables et de cailloux colorés dont les photos ont été exposées le jour de « La grande Lessive » du 29 mars 2018 sur la place du couvent. En avril lors de l'atelier « Coucou », les enfants ont réalisé des coffres à trésors avec des brisures de coquilles d'œufs. Merci aux nombreux participants et vivement le prochain atelier!

ATELIERS D'ÉVEIL MUSICAL

D'avril à juin 2018, ont eu lieu 5 séances d'éveil musical pour les tout-petits à la bibliothèque. Organisées par la Bibliothèque départementale de Haute-Loire et la bibliothèque du Monastier, Karen Prévost, musicienne professionnelle, a partagé sa passion de la musique avec des enfants de la crèche « la clé des champs » et du relais assistantes maternelles.

Accompagnés par les auxiliaires de puériculture et leurs « nounous », nos tout-petits ont découvert différents instruments à chaque séance : bol tibétain, carillon, guitare, violon, tambour de l'océan, shruti box (instrument indien). Mais aussi d'autres instruments insolites. tel que le papier cristal qu'ils ont chiffonné, froissé, frappé avec joie. Ils ont aussi découvert la voix, aussi bien celle de Karen, que celle de leur accompagnatrice et que la leur, par le biais du chant. Chacun a surtout pu partager ces moments avec d'autres enfants et d'autres adultes grâce au chant, à la danse, au rire, à l'écoute et aux regards, tout cela au milieu des livres.



PROCHAINES EXPOSITIONS

Du 10 au 28 juillet : L'Arbre

L'arbre est un élément essentiel de la vie. Cette constatation simple peut être faite autant par un forestier, un botaniste qu'un artiste. Chacun dans son domaine, qui n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire, considère

que l'arbre est le plus fidèle compagnon de l'homme. Trois artistes ont décidé de conjuguer leur talent:

• Sylvia Perovic, Peintre-graveur

J'ai toujours su que la Nature guiderait ma vie. J'aime m'imprégner de la substance vive des éléments naturels. Je les vis. Je me les approprie. Je tente ensuite de les transcrire sur mes toiles, mes gravures, mes dessins. De même que chaque matin apporte une nouvelle lueur, chaque création apporte un éclairage différent et aussi un nouveau défi. Je suis constamment à la recherche de nouveaux supports, de nouvelles matières et de nouvelles harmonies.

• Catherine Cohen (Katia Lou)

Illustratrice-aquarelliste-graveur Le goût du dessin m'accompagne depuis l'enfance. J'aime le trait précis et fin, j'aime les couleurs. J'explore le dessin d'imagination mais aussi l'observation de la nature, une façon de m'y ancrer, d'entrer en résonance avec les éléments, comme une méditation. J'ai travaillé en gravure cette année à partir de mes carnets de voyage et croquis de randonnées.



Sylvain Josserand, Poète-écrivain-plasticien

Créer pour moi, c'est relier l'indicible en moi. Établir un pont avec les forces contraires qui régissent mon monde intérieur afin de tendre vers l'Unité. Je ne dessine ni ne peins ce que je vois mais ce que je ressens.

En associant les aquarelles-encres avec les haïkus, en réalisant des acryliques ou des oeuvres multimédias, en dessinant des formes dans les arbres, j'offre à tout un chacun, comme dans la démarche de l'écriture, une ouverture vers sa part d'imaginaire.

Vernissage avec le soutien de l'Espace Culturel Européen le 10 juillet à 18h30.

Du 1^{er} au 31 août : Nuances sur toile

À travers une multitude de couleurs, de lieux, de techniques, de la peinture à l'huile, de l'acrylique, du pastel que chaque artiste s'est approprié pour la poser sur la toile, les membres de l'atelier peinture du Monastier, encadré par Simone Klau et soutenu par l'association Ré-Création, exposeront leurs créations.

En septembre : Sur les pas de Stevenson

Exposition organisée par le club Stevenson pour commémorer les 140 ans de son périple.

Toutes les expositions sont gratuites et ouvertes aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Renseignements au 09 64 37 45 44.







André Crémillieux : gardien intransigeant de notre histoire commune

Le 13 mars 2018, tu nous quittais, cher André, emporté brutalement par une terrible maladie.

Peu de temps auparavant, curieux infatigable, tu poursuivais encore tes recherches historiques du côté d'Orpierre dans les Hautes Alpes : ton pays d'origine et source d'inspiration pour tes romans.

Au Monastier, tu fus, trente années durant, de 1982 à 2011, responsable du musée municipal. Tu as su faire partager, aux grands comme aux petits, tes passions pour la préhistoire comme pour l'histoire locale et les pratiques ancestrales qui ponctuaient le quotidien de cette vie paysanne pas si lointaine qui marque encore si fortement le pays.

Depuis la découverte de cette pointe de flèche en silex à « Bourlatas », tes recherches t'ont mené tour à tour sur les sites de Peylenc, la Baume-Loire, le « Rond du Lévrier », la Baume d'Arlempdes, Longetraye, ou encore le « Rond de Boffi » et beaucoup d'autres....

Tes passions pour la préhistoire et l'ethnologie en général, tu les as fait partager aux habitants du Monastier avec l'aide de la Commune, d'abord dès 1969, dans l'aile nord de la Mairie puis au Château en 1982.

C'est dans ces lieux chargés d'histoire que tu fis découvrir ou redécouvrir pour certains, ces vieux outils mille fois manipulés dans les arrière-boutiques ou sur les établis des artisans, dans les fermes ou, simples objets du quotidien, dans les habitations elles- mêmes .Tu bénéficiais de la confiance de la population locale qui n'hésitait pas à se séparer, pour le musée municipal, de souvenirs pourtant chers à leur cœur. Tu as permis également aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres dans un cadre prestigieux, en les présentant toi- même à un public attentif et forcément conquis.

Une place toute particulière était réservée, dans une tour du Château, à Robert-Louis Stevenson dont tu connaissais toutes les escapades. Tu es à l'origine de la naissance touristique du parcours Stevenson. « Pourquoi Stevenson a-t-il choisi le Monastier? » C'est le titre d'une



de tes publications parue en 2004 dans les Cahiers de la Haute-Loire.

Que dire de l'Abbaye Saint-Chaffre sinon qu'elle fut pour toi l'objet d'une réelle fascination. Tes publications nombreuses en sont la preuve. Citons pèle mêle : une carte sur les possessions chaffriennes lors d'une exposition, les chapiteaux et les sirènes, les reliquaires, les découvertes suite à la démolition de la maison Gire etc...

Grâce à ta curiosité et à ton amour pour Le Monastier, tu nous as fait découvrir des personnages folkloriques comme Baptiste Aymard dit « Chantirou ». Tu as su faire revivre le monde des Béates, si particulier à notre région. C'est aussi grâce à toi que nous avons fait connaître par la présentation de documents inédits, aux parisiens de la Haute-Loire, la vie et l'œuvre locale de Laurent Eynac.

Pourtant le rôle le plus cher à ton cœur et celui que tu revendiquais avant tout le reste, c'est celui d'instituteur que tu as pratiqué jusqu'au soir de ta vie. Pédagogue avant tout auprès des enfants notamment en les initiant à la préhistoire, tu as été et tu seras toujours une référence pour tous ceux qui voudront s'attacher à notre histoire.

Les amis d'André CREMILLIEUX









Histoire de l'orgue de l'abbatiale Saint-Théofrède du Monastier

Bernard SANIAL CERCOR (Université de Saint-Étienne, CNRS LEM-UMR 8584) © Photos : Bernard Galland

Aujourd'hui reconnu pour son « tempérament » à l'ancienne (avec un accord à 415 hertz), l'orgue de l'abbatiale du Monastier l'est également pour sa dimension historique avec son buffet polychrome daté précisément de 1518. Il témoigne ainsi, à l'aube de la Renaissance, du rayonnement intellectuel de la vieille abbaye et de la fortune «privée» de quelques bénédictins, personnages emblématiques de leur temps, qui financèrent ou présidèrent à sa réalisation et surent s'attacher les compétences d'un facteur capable de construire un tel instrument.

Après le départ des bénédictins en 1793, cet orgue connut une existence mouvementée qui s'acheva, au prétexte d'une «restauration» malheureuse au XIXe siècle, par la destruction d'une grande partie de l'instrument et son remplacement par un petit positif de façade qui resta pendant quelques décennies la seule partie fonctionnelle. Les années 1940 furent tout aussi sombres avec l'enlèvement, toujours motivé par un prétendu projet de restauration, de tous les tuyaux anciens en étain de la montre, remplacés par de simples tuyaux en fer blanc! Ce fut à la fin des années 1960 que la lumière revint, avec le nettoyage aux fins d'expertise de l'instrument réalisé par M. Jean-Claude Suc, travaux qui aboutirent à son classement au titre des Monuments historiques, le 6 juin 1971. La restauration de l'ensemble fut confiée au facteur d'orgues Michel Giroud et à l'ébéniste André Muller. Elle s'est terminée à l'été 1986.

La restauration

La restauration comprenait celle du buffet et celle de l'instrument proprement dit. Il fut décidé de restaurer la menuiserie en lui redonnant sa polychromie d'origine, bien conservée sous les enduits postérieurs, et de

supprimer l'inutile et incohérent petit positif de façade. Le démontage de l'orgue permit au facteur d'identifier au sein de celui-ci quelques éléments de l'orgue primitif (dans le sommier et quelques pièces du mécanisme et de la tuyauterie), qui lui ont permis d'affirmer qu'il s'agissait d'un orgue de chœur. Des restaurations importantes attribuables au XVII^e siècle dans le mécanisme ainsi que des épures et des diagrammes tracés à la pointe sèche, autorisèrent M. Giroud à compléter l'ensemble des jeux en cohérence avec les éléments anciens conservés et de reconstituer les parties manquantes ou trop détériorées du mécanisme. Compte-tenu de ces dernières données, en accord avec la commission supérieure des MH, M. Giroud fut habilité à avancer la restauration de l'instrument au plus près de son état du Grand siècle.

Quelques données historiques

Rien dans les sources d'archives accessibles ne permettait de préciser la date, les origines ou le facteur de cet orgue. Seul était bien lisible l'hexamètre latin peint sur la poutre qui, reliant les colonnes, supporte la tribune et l'instrument : Post obitu[m] benefacta mane[n]t æternaq[ue] virtus, qui se traduit par : Après la mort les bienfaits restent et le mérite éternel. C'est au cours de l'opération de nettoyage qu'apparût sur la traverse à la base du buffet, le début d'une inscription malheureusement incomplète : la[n] mil dCCXVIII fur[ent] fete[s] ces orgues p[ar] f[rè]re la[n]celot pascal s..., qui se lit en développé : L'an 1518 furent fêtes ces orgues par frère Lancelot Pascal s...

Au sommet du buffet, au-dessus des claires-voies, se trouvent quatre panneaux dont les deux du milieu portent, à gauche un écu parti (divisé en deux dans le sens de la hauteur), et à droite la figure d'un saint abbé





bénédictin portant la palme du martyre. L'écu dont la partie gauche est effacée (volontairement ?) porte à droite un lion d'or sur fond de gueules. Or, en 1518, l'abbé de Saint-Chaffre est Gaspard de Tournon (1504-1520) dont l'écu familial porte à senestre (gauche) des fleurs de lys d'or sur fond d'azur (bleu), et à dextre (droite), un lion d'or sur fond de gueules (rouge). Nous avons désormais une date : 1518, le nom de l'abbé du moment : Gaspard de Tournon, et le nom du donateur : frère Lancelot Pascal. Quant à la représentation du saint abbé bénédictin et martyr, elle correspond

très précisément à la figure de Théofrède, telle qu'elle est fixée par l'hagiographie au Monastier, depuis le XIe siècle. Il y aurait beaucoup à dire sur ce frère Lancelot Pascal, qui est le mécène de l'instrument et dont la fortune «privée» (car rappelons-le, les moines faisaient vœu de pauvreté, mais de pauvreté personnelle pour leur vie quotidienne, et non pas dans leurs fonctions, ou celle pouvant provenir de leur famille), lui a permis de financer une opération aussi onéreuse que pouvait l'être à cette époque la construction d'un orque, fut-il de chœur... Des recherches récentes et non encore totalement abouties nous autorisent à en dire un peu plus. Lancelot Pascal est né au sein d'une famille aisée du Velay, celle des seigneurs du Pertuis, qui donnera au XVIIe siècle le célèbre mathématicien, physicien et philosophe Blaise Pascal. Lancelot Pascal est identifié dès les années 1499-1500, au sein du monastère de Saint-Chaffre où il a probablement été formé. Nous le retrouvons comme moine, moine claustral et réfectorier de l'abbaye, en compagnie de nombreux autres frères, et bien entendu de l'abbé commendataire François d'Estaing (1493-1504). Repéré par ce dernier pour ses qualités propres et en particulier pour son érudition, il deviendra son secrétaire et le suivra à partir de 1504 lors de son installation à l'évêché de Rodez et dans toutes ses fonctions, tant à la cour de France qu'à celle de Rome. En Aveyron, il participa activement aux visites pastorales conduites par l'évêque au cours desquelles il prêchait en «langue vulgaire», en tant que clerc talentueux et humaniste. À Saint-Chaffre, en 1518, longtemps après avoir quitté l'abbaye pour Rodez, il est le donateur de l'orque historique, clairement mentionné sur l'inscription dédicatoire, avec le titre de frère, signe de son humilité toute monastique... Il survivra semble-t-il à François d'Estaing († 1529), sans que nous connaissions à ce jour la date de son décès.

Une date controversée...

Le facteur Michel Giroud a révélé la typologie de cet instrument ; c'était, au moins lors de sa création, un orgue de chœur, c'est-à-dire un instrument destiné à accompagner les chants d'une communauté religieuse, en l'occurence ici celle des moines bénédictins. Mais un orgue de chœur est toujours installé dans un chœur,



ou dans son immédiate proximité... Or, l'orgue de Saint-Chaffre, installé dans la seconde travée du collatéral Nord, est ici bien loin du chœur et au-delà du jubé qui délimitait autrefois la clôture monastique...

En 1997, nous avons eu l'opportunité de faire réaliser des prélèvements sur les deux poutres de chêne qui supportent entièrement l'instrument, afin de pouvoir obtenir des datations précises et assurées par la méthode de la dendrochronologie. Que nous disent les analyses du Laboratoire Archéolabs finalisées en 2006 : elles nous révèlent

que ces deux éléments proviennent d'arbres (Quercus sp., chêne à feuilles caduques) abattus précisément entre l'automne et l'hiver des années 1529 et 1530... Si l'on ajoute les quelques années consacrées habituellement au séchage des grumes avant leur utilisation, nous sommes alors dans une véritable situation d'anachronisme!

Il ressort de recherches relativement récentes consacrées à la gestion des institutions et à leur rôle «politique», aux liturgies et aux coutumes monastiques, que d'importantes réformes ont eu lieu à la fin du XVe siècle et aux premières années du siècle suivant. Celles-ci, souvent initiées par le pouvoir royal et son entourage, visaient généralement à regrouper les revenus et l'administration jusqu'alors très dispersés de ces institutions, mais également sinon à réduire, du moins à contenir le faste et la durée des interminables cérémonies, tout particulièrement celles des bénédictins, à l'instar de la grande institution clunisienne dont nous connaissons la proximité et les liens avec l'abbaye du Monastier.

Une proposition...

À titre d'unique hypothèse et compte-tenu des éléments ci-dessus, nous proposons de voir dans l'orgue, l'instrument offert par frère Lancelot Pascal à sa communauté d'origine, réalisé et installé dans l'immédiate proximité du chœur monastique de Saint-Chaffre. Quelques décennies plus tard (1530-1540?), au temps des abbés de la commende et des réformes, la nécessité de déplacer l'instrument se faisant jour, l'orgue de 1518 fut transféré au-delà du jubé, afin de respecter les nouvelles dispositions. C'est encore à cet emplacement inhabituel, au fond de l'église, en face de la porte Sud, qu'il est conservé aujourd'hui.

Journées du patrimoine

Dans le cadre des Journées du patrimoine 2018, le samedi 15 septembre, l'ECE et les Amis de l'abbatiale proposeront aux habitants du Monastier et à nos visiteurs une opération À orgue ouvert, qui permettra d'approcher l'instrument, d'observer l'incroyable complexité de ses mécanismes reconstruits à l'ancienne, en même temps qu'écouter ses multiples possibilités au sein des répertoires de son temps.



SICTOM



Le SICTOM Entre Monts et Vallées renouvelle son opération de vente de composteurs auprès des habitants de son territoire, limitée à 1 composteur par foyer.

• Le composteur de 445 litres:30 €

• Le composteur de 620 litres:40 €

A réserver dès maintenant en remplissant le formulaire sur le site : www.sictom-tence.com

Il est disponible aussi dans votre mairie ou à la Communautés de communes.

Le composteur vous sera remis avec un guide du compostage, et un bio seau.

SICTOM Entre Monts et Vallées ZA de Leygat – 43190 TENCE Tél : 04 71 59 82 93



De passage au Monastier début juin, les vieilles voitures du Velay Vintage - un véritable musée de l'automobile en mouvement - n'auraient pas été qualifiées pour participer au Rallye Haute Vallée de la Loire... mais notre village attire toutes sortes de sports mécaniques.

La visite du Musée de l'Ecole a permis aux conducteurs des vénérables machines de faire une pause scolaire mais ludique durant leur circuit dans le Mézenc Gerbier.



UNE COMPLEMENTAIRE SANTE MOINS CHERE POUR TOUS LES HABITANTS DU MONASTIER ! QUELLES SONT VOS ATTENTES ?

Le CCAS (Centre communal d'action social) du Monastier reconduit son partenariat avec la complémentaire santé AXA. Merci de bien vouloir compléter le questionnaire joint et le déposer en Mairie avant le 6 septembre 2018.

Sans engagement, il vous permet de faire un point sur votre couverture actuelle.

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Tél :	Mail :
Disposez-vous d'une mutuelle ou une complér	mentaire santé ? 🗖 OUI 🗖 NON
Si oui, s'agit-il ?	
🗖 D'une mutuelle ou une complémentaire san	té que vous avez souscrite individuellement ?
🗖 D'une mutuelle ou une complémentaire san	té contractée par votre employeur ?
🗖 De la CMU C ? (Couverture Maladie Universe	elle Complémentaire)
🗖 De l'ACS (Aide à l'acquisition d'une complén	nentaire santé)
Si non, pour quelles raison(s) ? Trop cher	☐ Pas nécessaire ☐ Autres
En cas de changement de mutuelle, merci d'in (Plusieurs réponses sont possibles) :	diquer les garanties prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier
Soins médicaux courants	ns optique/dentaire
Autres (Merci de préciser) :	



MALADIES VECTORIELLES Les connaître pour se protéger



MALADIE DF I YMF

ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

Je reconnais la maladie et ses symptômes

• LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou Borréliose de Lyme, est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment



La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptôme grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou année, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

J'apprends à me protéger

• COMMENT SE PROTÉGER AVANT LES ACTIVITÉS

La meilleure facon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se fa piquer par des tiques.

Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes.

Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi. Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).







COMMENT SE PROTÉGER EN REVENANT D'ACTIVITÉS DANS LA NATURE?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques.

N'hésitez nas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).

• QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.









Après avoir enlevé la tique. désinfectez la peau avec un antisentique

J'identifie les situations à risque

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.







OU. À DÉFAUT.



Utilisez un tire-tique

glissez le crochet sous la tique sans l'écraser,

au nlus près de la neau. Tournez doucement

jusqu'à ce que la tique se décroche.





Utilisez une nince fine saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirer vers

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqure, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

• QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités dans la nature promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs,







• À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM?



Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

Ce qu'il faut retenir

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres comme les tiques, les mouches, les puces, etc.

POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

- Avant et pendant une activité dans la nature :
- Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.
- · Après une activité dans la nature :
- J'inspecte soigneusement mon corps.
- · Après avoir été piqué par une tique :

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulté également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle.

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

En cas de doute. parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.







Centre de Soins de Suite et de Réadaptation et E.H.P.A.D.



L'HORT DES MELLEYRINES

52 rue Saint Pierre 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE **Tél. 04 71 03 80 51** - Fax 04 71 08 36 21

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES (agréé toutes caisses)

SARL EGM SOLVIGNON ELECTRICITE GENERALE DU MONASTIER

Installations et Chauffages électriques Electro-Ménager

Bureau: 81 rue Saint-Pierre 43150 LE MONASTIER Tél. 04 71 03 92 60 - Fax: 04 71 03 92 24

ESAT

Etude rapide et personnalisée pour chacun de vos travaux

N'hésitez pas - Consultez-nous! Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...

- ENSACHAGE ◆ CONDITIONNEMENT ◆ PALETTE BOIS
 ◆ BOIS DE CHAUFFAGE ◆ PLAQUETTES
- BOULANGERIE BLANCHISSERIE ACTIVITÉ MÉNAGE

43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 88 91











Offre avant

le 31/08/2019

A valoir : chez Optique du Mezenc

11 place François d'Estaing 43150 Le Monastier sur Gazeille

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € ° 50 € sur l'achat d'un équipement potique (monture + 2 verres progresulfs) d'un montant minimum de 500 € ° ° Diffie comulable avec une 2^{me} paire